Enseignement supérieur
Québec
Direction de l'accès à l'information et des plaintes

PAR COURRIEL

Québec, le 24 septembre 2026

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/26-620

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande formulée en application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « La Loi »), visant à obtenir le ou les documents suivants :

- Contexte : la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027, dotée de 124 M$ dont 100,1 M$ de nouveaux crédits, comporte des engagements explicites en matière de paternité, notamment l'action 3.2.1 visant à soutenir des initiatives structurantes favorisant un plus grand engagement des pères, et l'action 3.2.4 visant à actualiser et à diffuser les connaissances relatives à la coparentalité et aux différents aspects de la paternité au Québec. La présente demande porte sur la mise en œuvre de ces engagements.

 DOCUMENTS DEMANDÉS

 1. Tout document de suivi, tableau de bord, bilan de mise en œuvre ou rapport d'évaluation portant sur les actions 3.2.1, 3.2.2, 3.2.3 et 3.2.4 de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027.

 2. Tout document indiquant les sommes engagées et les sommes effectivement versées au titre de chacune de ces actions, pour chacun des exercices depuis 2022-2023.

 3. La liste des projets financés par le Secrétariat depuis 2015 en lien avec la paternité, l'engagement paternel ou la coparentalité, avec le nom des organismes bénéficiaires, les montants et les exercices concernés.

… 2

Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 27e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 646-5324
acces@education.gouv.qc.ca

4. Les connaissances actualisées et diffusées en application de l'action 3.2.4 : études, revues de littérature, portraits ou documents de transfert de connaissances produits ou financés à ce titre.

5. Toute analyse différenciée selon les sexes (ADS+) réalisée par le Secrétariat, ou à sa demande, portant sur la garde d'enfants, le droit de la famille, la séparation parentale ou la protection de la jeunesse.

6. Tout document, avis juridique ou note interne portant sur la question de savoir si le mandat du Secrétariat s'étend aux situations où des hommes ou des pères font état d'un traitement différencié fondé sur le sexe.

7. Tout document faisant état d'échanges entre le Secrétariat et le ministère de la Santé et des Services sociaux au sujet du Plan d'action ministériel en santé et bien-être des hommes ou de son non-renouvellement.

Tout d'abord, il y a lieu de préciser que l'article 1 de la Loi accorde un droit d'accès aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions. Celui-ci permet donc d'obtenir des documents et non des réponses à des questions spécifiques.

Vous trouverez ci-annexé les documents pouvant répondre partiellement à votre demande.

En réponse au premier point de votre demande, le document « Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027 est disponible en ligne : Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027 – État d'avancement au 31 mars 2024

Des documents en lien avec les points deux et trois de votre demande ont été recensés, mais ne peuvent vous être transmis puisque leur diffusion aurait pour effet de révéler une transaction ou un projet de transaction relatifs à des services ou des travaux. Leur divulgation pourrait vraisemblablement entraver une négociation en cours, causer une perte à l'organisme ou procurer un avantage appréciable à une autre personne, et ce, en vertu des articles 21 et 22 de la Loi.

Des documents disponibles en ligne répondent au quatrième point de votre demande :

Être parent au Québec en 2022. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022
Le conflit travail-famille chez les parents salariés – Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022
Partage de la planification des tâches familiales : les mères et les pères du Québec sont-ils satisfaits?

Le Ministère ne détient pas de document pouvant répondre aux points cinq et six de votre demande Vous trouverez ci-annexé une reproduction des articles de la Loi ainsi mentionnés.

Nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable substitut de l'accès aux documents,

Originale signée

Mélanie Savard
MS/SD/mc

p. j. 13

Secrétariat
à la condition
féminine
Québec

ÉTAT DE SITUATION ET RÉSULTATS

DE LA

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2022-2027

Pour la période du

1er avril 2022 au 31 mars 2026

Orientation 3 | Partage des responsabilités familiales et conciliation entre les sphères de vie personnelle et professionnelle

3.2.1 *Soutenir des initiatives structurantes favorisant un plus grand engagement des pères et une meilleure coparentalité*
MFA

Statut de l'action	Extrants	Indicateurs	Cibles	Résultats	Prolongation de l'action en 2027-2028	Demande budgétaire pour la prolongation	Montant versé en 2025-2026
Action complétée	Soutien financier à des initiatives favorisant l'exercice de la coparentalité et l'engagement paternel	Mise en œuvre d'un programme de soutien financier aux initiatives favorisant l'exercice de la coparentalité et l'engagement paternel Nombre d'initiatives soutenues	Soutenir 40 projets	46 projets ont été financés dans le cadre du Programme de soutien financier aux initiatives favorisant l'engagement paternel et l'exercice de la coparentalité en 2022-2023.	Non Si « autre », précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Non Si oui, précisez le montant : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	0 $

Informations sur la mise en œuvre de l'action	Facteurs ayant contribué à la réussite de la mise en œuvre	Principaux obstacles rencontrés et solutions proposées pour chacun
Dans le cadre de l'appel de projets 2022-2023 du Programme de soutien financier aux initiatives favorisant l'engagement paternel et l'exercice de la coparentalité, 46 projets ont été financés. Le programme a pris fin le 31 mars 2023, aucun autre appel de projets n'est prévu.	S.O.	S.O.

3.2.2 *Soutenir des initiatives pour contribuer au partage équitable des responsabilités familiales et domestiques au sein des couples et des familles*
SCF, MIFI

Statut de l'action	Extrants	Indicateurs	Cibles	Résultats	Prolongation de l'action en 2027-2028	Demande budgétaire pour la prolongation	Montant versé en 2025-2026
Action complétée	Soutien financier de projets visant un partage équitable des responsabilités familiales et domestiques au sein des couples et des familles par le SCF dans le cadre des appels de projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	Date du lancement de l'appel de projets Nombre et nature des projets financés	3 projets financés au total	Appel de projets lancé le 20 juin 2023 (SCF) Financement à partir du 1er décembre 2022 (MIFI) 4 projets financés • 3 financés par le SCF • 1 financé par le MIFI	Non Si « autre », précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Ne s'applique pas Si oui, précisez le montant : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	265 842 $

Informations sur la mise en œuvre de l'action	Facteurs ayant contribué à la réussite de la mise en œuvre	Principaux obstacles rencontrés et solutions proposées pour chacun
<u>MIFI</u> Une entente triennale a été conclue entre le MIFI et le Regroupement pour la valorisation de la paternité (2022 à octobre 2025). L'état d'avancement du projet pour 2023-2024 présente les résultats positifs suivants : • Un comité de pilotage national du projet a été créé; • 61 organismes communautaires ont été formés et sensibilisés à l'importance d'intégrer les réalités paternelles dans leur offre de services; • 40 organismes ont été accompagnés, soutenus, évalués et outillés pour adapter leurs approches et pratiques aux réalités des pères immigrants; • 4 outils ont été élaborés et fournis aux organismes (1. Axes de tension, 2. Facettes de l'engagement paternel, 3. Capsules vidéo, 4. Grille autodiagnostique de la part des pères immigrants dans l'organisme); • 2 journées de formation annuelle nationale ont été organisées; • 4 communautés de savoirs et de pratiques ont été organisées. *2026-02-19 : Le projet d'adaptation des pratiques des organismes communautaires aux réalités des pères immigrants et issus de l'immigration a été réalisé par l'organisme Le Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP) et avec le Sherpa entre le 1er décembre 2022 et le 31 novembre 2025. <u>SCF</u> Soutien du SCF à compter de 2023-2024 pour des projets d'une durée de deux ans : • Cible Famille Brandon : *Coéquipiers dès le départ* dont l'objectif est de favoriser une meilleure coparentalité et sensibiliser à l'importance du partage équitable des tâches et des responsabilités familiales et domestiques, notamment durant la période périnatale. • Maison de la Famille de Lotbinière : *On partage les tâches* vise à sensibiliser les parents sur l'importance et les avantages d'un partage de tâches équitables dans un couple. • Centre de ressources périnatales, les Relevailles de Montréal : *Devenir parents, un travail d'équipe* dont l'objectif est de sensibiliser, d'initier et de coconstruire une relation de coparentalité pour les couples en attente d'un enfant.	<u>Pour le MIFI :</u> • L'institut universitaire SHERPA a joué un rôle clé en tant que partenaire principal de ce projet, apportant un soutien continu tout au long de la démarche de recherche-action, couvrant à la fois les aspects quantitatifs et qualitatifs. • Le RVP a également bénéficié d'un partenariat avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour la libération d'un professeur-chercheur à 21 heures par semaine pour la durée du projet. • Le soutien apporté à la diffusion des activités par le réseau régional du MIFI et à la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) a grandement aidé le RVP à atteindre ses objectifs. <u>Pour le SCF :</u> • Capacité d'adaptation des organismes; • Promotion des activités via les MS; • La collaboration des partenaires aux projets; • Les activités favorisant le transfert de connaissances et le codéveloppement; • Création et diffusion d'outils (vidéos, livret, trousse d, animation destinée aux intervenants(es) • Pertinence des thèmes abordés dans le cadre de formations et ateliers offerts (Sensibilisation au partage équitable du travail domestique et la charge mentale; Déconstruction de stéréotypes encore présents dans les familles; la parentalité comme travail d'équipe, etc.).	<u>Pour le MIFI :</u> • Roulement du personnel : Le roulement du personnel a nécessité d'embaucher de nouvelles personnes. • Manque de lien avec le réseau : Les cibles d'accompagnements d'organismes partenaires du MIFI a initialement ralenti la mise en œuvre du projet, puisque le RVP n'avait pas beaucoup de lien avec ce réseau au préalable. <u>Pour le SCF :</u> • Manque de ressources humaines; • Retard dans la mise en œuvre des certaines activités liés aux projets; • Les mères immigrantes et sans emploi ressentent une certaine pression à réaliser des tâches domestiques au sein de leur famille; • Plus de difficulté à rejoindre les futurs parents; • Difficulté à identifier des outils sur la périnatalité et en lien avec le partage des responsabilité familiales; • Difficulté à rejoindre le public cible (les parents) et plus particulièrement les pères. Solutions : • Renforcement des suivis avec les partenaires; • Engager d'autres ressources; • Être plus flexible au niveau des horaires des activités pour faciliter la participation du public cible; • Renforcer la sensibilisation en ce qui concerne le partage équitable et égal des tâches domestiques auprès des personnes immigrantes et plus précisément auprès des mères au foyer.

3.2.3 *Encourager un meilleur partage du congé parental*
CGAP

Statut de l'action	Extrants	Indicateurs	Cibles	Résultats	Prolongation de l'action en 2027-2028	Demande budgétaire pour la prolongation	Montant versé en 2025-2026
Action poursuivie	Création d'une trousse d'informations sur le RQAP pour les travailleuses et travailleurs incluant la nouvelle mesure de bonification au partage	Nombre d'outils transmis aux travailleuses et travailleurs du Québec Taux d'utilisation de la trousse d'information par les travailleuses et travailleurs concernés	À déterminer Aucune cible	• La trousse d'outils destinée aux travailleurs et aux employeurs a été produite et déployée. • La trousse contient 9 outils, dont des fiches d'informations, des capsules vidéo, des visuels de réseaux sociaux et des documents de partages de données. • Les outils sont disponibles en ligne.	Oui Si « autre », précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Ne s'applique pas Si oui, précisez le montant : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Autofinancement
	Création d'une trousse d'informations sur le RQAP pour les employeurs incluant la nouvelle mesure de bonification au partage	Nombre d'outils transmis aux employeurs du Québec Taux d'utilisation de la trousse d'information par les travailleuses et travailleurs concernés	À déterminer Aucune cible				

Informations sur la mise en œuvre de l'action	Facteurs ayant contribué à la réussite de la mise en œuvre	Principaux obstacles rencontrés et solutions proposées pour chacun
• Des opérations de presse ont été réalisées dans le cadre de la Semaine de la paternité en juin 2023. Ces opérations ont généré d'importantes retombées médiatiques. • Le plan de communication du Conseil de gestion de l'assurance parentale a été actualisé, afin de prévoir différents moyens de promouvoir les bénéfices d'un meilleur partage des congés parentaux (opérations de presse, activités de rayonnement et autres outils). • Trois capsules vidéo sur les bénéfices des nouvelles mesures du RQAP ont été réalisées. • Des visuels de réseaux sociaux misant sur les bénéfices du partage du congé parental ont été produits. • Des travaux de recherche pour alimenter les actions à entreprendre afin de favoriser un meilleur partage ont été menés. Prochains grands livrables : • Le CGAP a été aboli suivant le projet de loi 7 et ses responsabilités ont été transférées à Retraite Québec à compter du 1er mai 2026. • La prochaine stratégie de communication pour le RQAP est en cours d'élaboration et certaines actions de cette stratégie viseront à promouvoir les bénéfices d'un meilleur partage des congés parentaux.	La collaboration des partenaires (identification de leurs besoins, partages dans leurs réseaux respectifs, ouverture et échanges, etc.)	S.O.

3.2.4 *Actualiser et diffuser les connaissances relatives à la coparentalité et aux différents aspects de la paternité au Québec*
MFA

Statut de l'action	Extrants	Indicateurs	Cibles	Résultats	Prolongation de l'action en 2027-2028	Demande budgétaire pour la prolongation	Montant versé en 2025-2026
Action complétée	Diffusion d'un rapport de recherche sur les connaissances actualisées sur la coparentalité et sur les différents aspects de la paternité dans une perspective d'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en ce qui a trait au partage des tâches et à la charge mentale, et en fonction de différentes caractéristiques des familles.	Date de publication du rapport de recherche sur la coparentalité et la paternité	2024-2025 : Rapport de recherche diffusé	Le rapport de recherche « Partage de la planification des tâches familiales : les mères et les pères du Québec sont-ils satisfaits? » a été publié en mars 2026.	Non Si « autre », précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Non Si oui, précisez le montant : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	0 $

Informations sur la mise en œuvre de l'action	Facteurs ayant contribué à la réussite de la mise en œuvre	Principaux obstacles rencontrés et solutions proposées pour chacun
• La collecte des données de l'Enquête québécoise sur la parentalité s'est terminée à la fin de l'été 2022 et les résultats sont disponibles depuis le 28 septembre 2023. Le document d'analyse principal et les documents méthodologiques sont disponibles à l'adresse suivante : Être parent au Québec en 2022 (quebec.ca). • Un document de recherche portant sur la satisfaction relative au partage de la charge mentale dans les familles et les écarts exprimés par les pères et les mères est en cours d'élaboration, à partir de données inédites tirées de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022. • Le rapport de recherche « Partage de la planification des tâches familiales : les mères et les pères du Québec sont-ils satisfaits? » a été publié en mars 2026 sur Québec.ca. À partir de l'analyse de données inédites de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022 (EQP), ce rapport vise à mieux faire connaître le phénomène de la charge mentale et, plus spécifiquement, les enjeux entourant le partage de cette charge invisible au sein des couples québécois. • Lien vers le rapport : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/publications-adm/publications-complementaires/rapport-satisf-taches-familiales.pdf	S.O.	S.O.

Suivi de la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027

État de situation au 31 mars 2023 — Étude des crédits 2023-2024

Action et MO responsable	État de situation de la mise en œuvre de l'action au 31 mars 2023 et prochains grands livrables	Montants prévus en 2022-2023	Montants versés en 2022-2023
Orientation 3 : Partage des responsabilités familiales et conciliation entre les sphères de vie personnelle et professionnelle			
Objectif 3.2 : Mettre en place les conditions nécessaires à un meilleur partage des responsabilités familiales			
3.2.1 : Soutenir des initiatives structurantes favorisant un plus grand engagement des pères et une meilleure coparentalité Resp. : MFamille	Le Programme de soutien financier aux initiatives favorisant l'engagement paternel et l'exercice de la coparentalité a permis de soutenir financièrement 46 projets se terminant en 2022-2023.	600 000 $	478 165 $
3.2.2 : Soutenir des initiatives pour contribuer au partage équitable des responsabilités familiales et domestiques au sein des couples et des familles Resp. : SCF, MIFI Collab. : MFamille, CGAP	Mise en œuvre de cette action reportée à 23-24. Deux projets contribuant à la mise en œuvre de cette action ont été soutenus dans le cadre de l'appel de projets 22-23 (AT8). - Association des familles monoparentales et recomposées Maria-Chapdelaine : Être coparent pour nos enfants - Regroupement pour la Valorisation de la Paternité : Campagne nationale d'éducation à la coparentalité	140 000 $	0 $
3.2.3 : Encourager un meilleur partage du congé parental Resp. : CGAP Collab. : SCF, MFamille, MTESS	État de la situation de la mise en œuvre de l'action au 31 mars 2023 : – Participation du CGAP en février 2023 à la Su-Père conférence organisée par le Regroupement pour la valorisation des pères – présentation axée sur l'importance de l'implication des pères dans la première année de vie de l'enfant Prochains grands livrables : – Communiqué de presse diffusé durant la Semaine de la paternité (début juin) qui met de l'avant l'utilisation des nouvelles mesures du RQAP et leur lien avec les bénéfices engendrés par un meilleur partage du congé parental – Courtes capsules informatives sur les nouvelles mesures du RQAP qui visent à encourager un meilleur partage du congé parental (fin 2023-2024)	0 $ en 2022 15 000 $ prévu pour 2023 (1er janvier 2023 au 31 décembre 2023*) *Les finances du CGAP fonctionnent	0 $

DOCUMENT DE TRAVAIL

Action et MO responsable	État de situation de la mise en œuvre de l'action au 31 mars 2023 et prochains grands livrables	Montants prévus en 2022-2023	Montants versés en 2022-2023
		par année calendrier	
3.2.4 : Actualiser et diffuser les connaissances relatives à la coparentalité et aux différents aspects de la paternité au Québec Resp. : MFamille Collab. : MJQ	La collecte des données de l'Enquête québécoise sur la parentalité, qui serviront à produire un rapport de recherche, s'est terminée à la fin de l'été 2022. Les résultats sont en cours de production.	0 $	0 $

DOCUMENT DE TRAVAIL

Suivi de la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027

État de situation au 31 mars 2024 – Étude des crédits 2024-2025

Action et MO responsable	État de situation de la mise en œuvre de l'action au 31 mars 2024 et Prochains grands livrables Suivi administratif, pour soutenir la ministre lors de l'étude des crédits (Information à mettre à jour, pour usage interne)	Statut de l'action au 31 mars 2024	Montants versés en 2023-2024 Au 31 mars 2024 (pour usage interne)
Orientation 3 : Partage des responsabilités familiales et conciliation entre les sphères de vie personnelle et professionnelle			
Objectif 3.2 : Mettre en place les conditions nécessaires à un meilleur partage des responsabilités familiales			
3.2.1 : Soutenir des initiatives structurantes favorisant un plus grand engagement des pères et une meilleure coparentalité Resp. : MFamille	Le Programme de soutien financier aux initiatives favorisant l'engagement paternel et l'exercice de la coparentalité a permis de soutenir financièrement 46 projets se terminant en 2022-2023. Le programme a pris fin le 31 mars 2023.	Complétée	0 $
3.2.2 : Soutenir des initiatives pour contribuer au partage équitable des responsabilités familiales et domestiques au sein des couples et des familles Resp. : SCF, MIFI Collab. : MFamille, CGAP	SCF Soutien du SCF à compter de 2022-2023 pour des projets d'une durée de 2 ans : - Cible Famille Brandon pour la réalisation du projet « Coéquipier dès le départ ». L'objectif de ce projet est de favoriser une meilleure coparentalité et sensibiliser à l'importance du partage équitable des tâches et des responsabilités familiales et domestiques, notamment durant la période périnatale. - Maison de la Famille de Lotbinière pour le projet « On partage les tâches » qui vise à sensibiliser les parents sur l'importance et les avantages d'un partage de tâches équitables dans un couple. - Centre de ressources périnatales, les Relevailles de Montréal pour le projet « Devenir parents, un travail d'équipe ». L'objectif est de sensibiliser, d'initier et de coconstruire une relation de coparentalité. Ces activités ciblent les couples en attente d'un enfant. MIFI Soutien du RVP pour mettre en place une recherche-action, un projet visant à adapter des pratiques des organismes communautaires aux réalités des pères immigrants ou issus de l'immigration.	En cours	SCF : 104 559 $ MIFI : 250 000 $
3.2.3 : Encourager un meilleur partage du congé parental Resp. : CGAP Collab. : SCF, MFamille, MESS	- Participation du CGAP en février 2023 à la Su-Père conférence organisé par le Regroupement pour la valorisation de la paternité – présentation axée sur l'importance de l'implication des pères dans la première année de vie de l'enfant. - Des opérations de presse ont été réalisées dans le cadre de la Semaine de la paternité en juin 2023. Ces opérations ont généré d'importantes retombées médiatiques. - Des travaux pour déterminer le format des capsules informatives ont été réalisés. Elles prendront la forme de témoignages vidéo sur les bénéfices des nouvelles mesures. Prochains grands livrables : • Actualiser le plan de communication afin de prévoir différents moyens de promouvoir les bénéfices d'un meilleur partage des congés parentaux (opérations de presse, activités de rayonnement ou autres outils); • Réaliser et diffuser les témoignages vidéo; • Réaliser des travaux de recherche sur différents aspects de genre pour alimenter les actions à entreprendre afin de favoriser un meilleur partage.	En cours	15 000 $
3.2.4 : Actualiser et diffuser les connaissances relatives à la coparentalité et aux différents aspects de la paternité au Québec	La collecte des données de l'Enquête québécoise sur la parentalité s'est terminée à la fin de l'été 2022 et les résultats sont disponibles depuis le 28 septembre 2023.	En cours	Autofinancement

DOCUMENT DE TRAVAIL

Suivi de la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027

État de situation au 31 mars 2024 – Étude des crédits 2024-2025

Action et MO responsable	État de situation de la mise en œuvre de l'action au 31 mars 2024 et Prochains grands livrables Suivi administratif, pour soutenir la ministre lors de l'étude des crédits (Information à mettre à jour, pour usage interne)	Statut de l'action au 31 mars 2024	Montants versés en 2023-2024 Au 31 mars 2024 (pour usage interne)
Resp. : MFamille Collab. : MJQ	S'appuyant sur les réponses de plus de 19 000 répondants, cette enquête menée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) permet de brosser un portrait représentatif de la situation de l'ensemble des parents d'enfants mineurs au Québec ainsi qu'à l'échelle régionale. Le document d'analyse principal et les documents méthodologiques sont disponibles à l'adresse suivante : Être parent au Québec en 2022 (quebec.ca). Un document de recherche portant sur la satisfaction relative au partage de la charge mentale dans les familles et les écarts exprimés par les pères et les mères est en cours d'élaboration, à partir de données inédites tirées de cette enquête.		

DOCUMENT DE TRAVAIL

Suivi de la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027

État de situation au 31 mars 2025 — Étude des crédits 2025-2026

Action et MO responsable	État de situation de la mise en œuvre de l'action au 31 mars 2025 et prochains grands livrables Suivi administratif, pour soutenir la ministre lors de l'étude des crédits (Information à mettre à jour, pour usage interne)	Statut de l'action au 31 mars 2025	Montants versés en 2023-2024 Au 31 mars 2024 (pour usage interne)	Montants versés en 2024-2025 Au 31 mars 2025 (pour usage interne)
Orientation 3 : Partage des responsabilités familiales et conciliation entre les sphères de vie personnelle et professionnelle				
Objectif 3.2 : Mettre en place les conditions nécessaires à un meilleur partage des responsabilités familiales				
3.2.1 : Soutenir des initiatives structurantes favorisant un plus grand engagement des pères et une meilleure coparentalité Resp. : MFamille	Dans le cadre de l'appel de projets 2022-2023 du Programme de soutien financier aux initiatives favorisant l'engagement paternel et l'exercice de la coparentalité, 46 projets ont été financés. Le programme a pris fin le 31 mars 2023, aucun autre appel de projets n'est prévu.	Complétée	0 $	0 $
3.2.2 : Soutenir des initiatives pour contribuer au partage équitable des responsabilités familiales et domestiques au sein des couples et des familles Resp. : SCF, MIFI Collab. : MFamille, CGAP	MIFI Une entente triennale a été conclue entre le MIFI et le Regroupement pour la valorisation de la paternité (2022 à octobre 2025). L'état d'avancement du projet pour 2023-2024 présente les résultats positifs suivants : • Un comité de pilotage national du projet a été créé ; • 61 organismes communautaires ont été formés et sensibilisés à l'importance d'intégrer les réalités paternelles dans leur offre de services ; • 40 organismes ont été accompagnés, soutenus, évalués et outillés pour adapter leurs approches et pratiques aux réalités des pères immigrants ; • 4 outils ont été élaborés et fournis aux organismes (1. Axes de tension, 2. Facettes de l'engagement paternel, 3. Capsules vidéo, 4. Grille autodiagnostique de la part des pères immigrants dans l'organisme) ; • 2 journées de formation annuelle nationale ont été organisées ; • 4 communautés de savoirs et de pratiques ont été organisées. SCF Soutien du SCF à compter de 2022-2023 pour des projets d'une durée de deux ans : • Cible Famille Brandon : *Coéquipiers dès le départ* dont l'objectif est de favoriser une meilleure coparentalité et sensibiliser à l'importance du partage équitable des tâches et des responsabilités familiales et domestiques, notamment durant la période périnatale. • Maison de la Famille de Lotbinière : *On partage les tâches* vise à sensibiliser les parents sur l'importance et les avantages d'un partage de tâches équitables dans un couple. • Centre de ressources périnatales, les Relevailles de Montréal : *Devenir parents, un travail d'équipe* dont l'objectif est de sensibiliser, d'initier et de coconstruire une relation de coparentalité pour les couples en attente d'un enfant.	En cours	SCF : 104 559 $ MIFI : 250 000 $	SCF : 38 021 $ MIFI : 250 000 $
3.2.3 : Encourager un meilleur partage du congé parental	• Des opérations de presse ont été réalisées dans le cadre de la Semaine de la paternité en juin 2023. Ces opérations ont généré d'importantes retombées médiatiques.	En cours	15 000 $	15 000 $

Suivi de la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027

État de situation au 31 mars 2025 — Étude des crédits 2025-2026

Action et MO responsable	État de situation de la mise en œuvre de l'action au 31 mars 2025 et prochains grands livrables Suivi administratif, pour soutenir la ministre lors de l'étude des crédits (Information à mettre à jour, pour usage interne)	Statut de l'action au 31 mars 2025	Montants versés en 2023-2024 Au 31 mars 2024 (pour usage interne)	Montants versés en 2024-2025 Au 31 mars 2025 (pour usage interne)
Resp. : CGAP Collab. : SCF, MFamille, MESS	• Le plan de communication du Conseil de gestion de l'assurance parentale a été actualisé, afin de prévoir différents moyens de promouvoir les bénéfices d'un meilleur partage des congés parentaux (opérations de presse, activités de rayonnement et autres outils) ; • Trois capsules vidéo sur les bénéfices des nouvelles mesures du RQAP ont été réalisées ; • Des visuels de réseaux sociaux misant sur les bénéfices du partage du congé parental ont été produits ; • Des travaux de recherche pour alimenter les actions à entreprendre afin de favoriser un meilleur partage ont été menés. Prochains grands livrables : • Les travaux relatifs au prochain Plan stratégique du Conseil de gestion sont en cours et certains objectifs auront un lien avec l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment pour ce qui est de la mesure incitative au partage du congé parental ; • Les travaux pour le prochain Plan de communication 2026-2027 du Conseil de gestion débuteront à l'automne 2025. Certaines actions de communication viseront à promouvoir les bénéfices d'un meilleur partage des congés parentaux.			
3.2.4 : Actualiser et diffuser les connaissances relatives à la coparentalité et aux différents aspects de la paternité au Québec Resp. : MFamille Collab. : MJQ	La collecte des données de l'Enquête québécoise sur la parentalité s'est terminée à la fin de l'été 2022 et les résultats sont disponibles depuis le 28 septembre 2023. Le document d'analyse principal et les documents méthodologiques sont disponibles à l'adresse suivante : Être parent au Québec en 2022 (quebec.ca). Un document de recherche portant sur la satisfaction relative au partage de la charge mentale dans les familles et les écarts exprimés par les pères et les mères est en cours d'élaboration, à partir de données inédites tirées de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022.	En cours	Autofinancement	Autofinancement

Suivi de la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027

État de situation au 31 mars 2026 — Étude des crédits 2026-2027

Action et MO responsable	État de situation au 31 mars 2025	Statut de l'action au 31 mars 2026	Montants versés en 2024-2025 Au 31 mars 2025 (pour usage interne)	Montants versés en 2025-2026 Au 31 mars 2026 (pour usage interne)
Orientation 3 : Partage des responsabilités familiales et conciliation entre les sphères de vie personnelle et professionnelle				
Objectif 3.2 : Mettre en place les conditions nécessaires à un meilleur partage des responsabilités familiales				
3.2.1 : Soutenir des initiatives structurantes favorisant un plus grand engagement des pères et une meilleure coparentalité Resp. : MFamille	Dans le cadre de l'appel de projets 2022-2023 du Programme de soutien financier aux initiatives favorisant l'engagement paternel et l'exercice de la coparentalité, 46 projets ont été financés. Le programme a pris fin le 31 mars 2023, aucun autre appel de projets n'est prévu.	Complétée	0 $	
3.2.2 : Soutenir des initiatives pour contribuer au partage équitable des responsabilités familiales et domestiques au sein des couples et des familles Resp. : SCF, MIFI Collab. : MFamille, CGAP	MIFI Une entente triennale a été conclue entre le MIFI et le Regroupement pour la valorisation de la paternité (2022 à octobre 2025). L'état d'avancement du projet pour 2023-2024 présente les résultats positifs suivants : • Un comité de pilotage national du projet a été créé; • 61 organismes communautaires ont été formés et sensibilisés à l'importance d'intégrer les réalités paternelles dans leur offre de services; • 40 organismes ont été accompagnés, soutenus, évalués et outillés pour adapter leurs approches et pratiques aux réalités des pères immigrants ; • 4 outils ont été élaborés et fournis aux organismes (1. Axes de tension, 2. Facettes de l'engagement paternel, 3. Capsules vidéo, 4. Grille autodiagnostique de la part des pères immigrants dans l'organisme) ; • 2 journées de formation annuelle nationale ont été organisées ; • 4 communautés de savoirs et de pratiques ont été organisées. 2026-02-19 : Le projet d'adaptation des pratiques des organismes communautaires aux réalités des pères immigrants et issus de l'immigration a été réalisé par l'organisme Le Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP) et avec le Sherpa entre le 1décembre 2022 au 30 novembre 2025. (Pamela Lawson) SCF Soutien du SCF à compter de 2022-2023 pour des projets d'une durée de deux ans : • Cible Famille Brandon : *Coéquipiers dès le départ* dont l'objectif est de favoriser une meilleure coparentalité et sensibiliser à l'importance du partage équitable des tâches et des responsabilités familiales et domestiques, notamment durant la période périnatale. • Maison de la Famille de Lotbinière : *On partage les tâches* vise à sensibiliser les parents sur l'importance et les avantages d'un partage de tâches équitables dans un couple. • Centre de ressources périnatales, les Relevailles de Montréal : *Devenir parents, un travail d'équipe* dont l'objectif est de sensibiliser, d'initier et de coconstruire une relation de coparentalité pour les couples en attente d'un enfant.	MIFI : Complétée SCF : En cours	SCF : 38 021 $ MIFI : 250 000 $	

Action et MO responsable	État de situation au 31 mars 2025	Statut de l'action au 31 mars 2026	Montants versés en 2024-2025 Au 31 mars 2025 (pour usage interne)	Montants versés en 2025-2026 Au 31 mars 2026 (pour usage interne)
3.2.3 : Encourager un meilleur partage du congé parental **Resp. : CGAP** **Collab. : SCF, MFamille, MESS**	• Des opérations de presse ont été réalisées dans le cadre de la Semaine de la paternité en juin 2023. Ces opérations ont généré d'importantes retombées médiatiques. • Le plan de communication du Conseil de gestion de l'assurance parentale a été actualisé, afin de prévoir différents moyens de promouvoir les bénéfices d'un meilleur partage des congés parentaux (opérations de presse, activités de rayonnement et autres outils) ; • Trois capsules vidéo sur les bénéfices des nouvelles mesures du RQAP ont été réalisées ; • Des visuels de réseaux sociaux misant sur les bénéfices du partage du congé parental ont été produits ; • Des travaux de recherche pour alimenter les actions à entreprendre afin de favoriser un meilleur partage ont été menés. Prochains grands livrables : • Les travaux relatifs au prochain Plan stratégique du Conseil de gestion sont en cours et certains objectifs auront un lien avec l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment pour ce qui est de la mesure incitative au partage du congé parental ; • Les travaux pour le prochain Plan de communication 2026-2027 du Conseil de gestion débuteront à l'automne 2025. Certaines actions de communication viseront à promouvoir les bénéfices d'un meilleur partage des congés parentaux.	**En cours**	**15 000 $**	
3.2.4 : Actualiser et diffuser les connaissances relatives à la coparentalité et aux différents aspects de la paternité au Québec **Resp. : MFamille** **Collab. : MJQ**	La collecte des données de l'Enquête québécoise sur la parentalité s'est terminée à la fin de l'été 2022 et les résultats sont disponibles depuis le 28 septembre 2023. Le document d'analyse principal et les documents méthodologiques sont disponibles à l'adresse suivante : Être parent au Québec en 2022 (quebec.ca). Un document de recherche portant sur la satisfaction relative au partage de la charge mentale dans les familles et les écarts exprimés par les pères et les mères est en cours d'élaboration, à partir de données inédites tirées de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022.	**Complétée**	**Autofinancement**	

Autres organismes financés dans le cadre du programme Initiative de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes » en 2015-2016			
Organisation	**Région**	**Titre du projet**	**Montant attribué en 2015-2016**
Université du Québec à Montréal	National	On est encore des enfants!	50 000 $
Centre Cyber-Aide	National	Guide à la rescousse	5 000 $
Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda	Abitibi-Témiscamingue	Après 75 ans, je fais ma place	40 000 $
Carrefour sécurité en violence conjugale (CSVC)	Mauricie	Évaluation du Modèle d'actions intersectorielles	75 000 $
Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP)	National	SU-PÈRE Conférence	1 500 $
Groupe d'aide aux personnes impulsives (GAPI)	Capitale-Nationale	Dans l'intimité, la violence n'a pas sa place	1 096 $
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)	Montréal	Sortir de la prostitution, sortir la prostitution de soi : un processus	70 000 $
Chaire pour les femmes en science et en génie du CRSNG – Université de Sherbrooke	Estrie/national	Rehausser l'intérêt et le sentiment d'auto-efficacité des filles envers les sciences du génie : Conception d'un dispositif d'accompagnement des enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire pour la mise en œuvre de situations problèmes en univers technologique	84 008 $
Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec	National	Rencontres de concertation nationales	20 000 $
Centre R.I.R.E. 2000	Capitale-Nationale	Réactive-toi, Valorise-toi	40 000 $
Groupe Femmes, Politique et Démocratie	National	Préparation aux élections municipales 2017	50 000 $
Centre de développement du loisir scientifique	National	Bourse Irma-LeVasseur	1 000 $
Y des femmes de Montréal	Montréal/national	Capsules parents	1 000 $
Affinerie CCR	Montréal	Les femmes à CCR	1 000 $
Avante Women's Centre et le Centre Femmes des Cantons	Montérégie	Conciliation travail-famille dans Brome-Missisquoi	1 000 $
Chaire de recherche sur les nouvelles pratiques de soins infirmiers – Université de Montréal	National	VIH-TAVIE à TAVIE-Femme : pour mieux répondre aux besoins des femmes vivant avec le VIH	1 000 $
Maison des femmes de Baie-Comeau	Côte-Nord	Rapport égalitaire, guide à l'intention de la personne intervenant auprès des jeunes	1 000 $
Concertation Montréal	Montréal	Cravates roses	1 000 $

PQ 42 - Annexe 1 - Liste des projets financés par le Secrétariat à la condition féminine dans le cadre de l'appel de projets locaux et régionaux 2015-2016

Organisation	Nature de l'organisation	Titre du projet	Région	Montant attribué en 2015-2016
Maison de la famille du Kamouraska	Organisme à but non lucratif	Tous ensemble pour les pères	Bas-Saint-Laurent	24 814 $
Centre d'amité autochtone du Saguenay	Organisme à but non lucratif	Miro	Saguenay-Lac-Saint-Jean	113 000 $
Centre des femmes de la Basse-Ville	Organisme à but non lucratif	De l'intégration à la citoyenneté active!	Capitale-Nationale	17 000 $
Sexplique	Organisme à but non lucratif	La santé avec un grand F	Capitale-Nationale	65 100 $
Centre de l'amitié autochtone La Tuque	Organisme à but non lucratif	PHÉNIX : femmes autochtones de La Tuque	Mauricie	91 000 $
Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François	Organisme à but non lucratif	#ellenapaditoui	Estrie	58 000 $
Association chrétienne des jeunes femmes de Montréal (YWCA)	Organisme à but non lucratif	Ça s'pose ou ça s'impose?	Montréal	90 000 $
CAVAC Montréal	Organisme à but non lucratif	Femmes victimes d'exploitation sexuelle : création d'une équipe spécialisée intersectorielle	Montréal	119 480 $
Maison d'Haïti	Organisme à but non lucratif	Femme : voir plus loin!	Montréal	97 470 $
Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées	Organisme à but non lucratif	Notre sécurité et notre intégrité : une responsabilité collective	Montréal	77 450 $
L'Unité d'intervention mobile L'Anonyme	Organisme à but non lucratif	Agir pour l'égalité!	Montréal	50 532 $
Centre d'Innovation des Premiers Peuples	Organisme à but non lucratif	Accompagnement socio-professionnel des femmes autochtones de l'Outaouais	Outaouais	45 500 $
Association des femmes immigrantes de l'Ouatouais	Organisme à but non lucratif	Synergie pour l'accès des femmes immigrantes victimes de violences aux ressources d'aide	Outaouais	84 000 $
CISSS de la Côte-Nord - Direction de la santé publique	Organisation parapublique du domaine de la santé et des services sociaux	Agir sur les normes sociales pour prévenir la violence et la violence conjugale	Côte-Nord	70 730 $
Regroupement des femmes de la Côte-Nord	Organisme à but non lucratif	Unies pour s'engager : la suite	Côte-Nord	45 000 $
L'Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement	Organisme à but non lucratif	La construction du personnage : guide d'accompagnement (sensibilisation, animation, formation)	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	80 942 $
Maison de la Famille Chutes Chaudière	Organisme à but non lucratif	Conciliation travail-famille : une place à prendre pour les pères	Chaudière-Appalaches	74 700 $

PQ 42 - Annexe 1 - Liste des projets financés par le Secrétariat à la condition féminine dans le cadre de l'appel de projets locaux et régionaux 2015-2016

Organisation	Nature de l'organisation	Titre du projet	Région	Montant attribué en 2015-2016
Table de concertation de Laval en condition féminine	Organisme à but non lucratif	Agir pour les femmes en situation de vulnérabilité à Laval	Laval	43 000 $
CALACS La Chrysalide	Organisme à but non lucratif	RÉELS (Relations égalitaires entre les sexes)	Lanaudière	90 000 $
Chambre de commerce et d'industrie MRC de Deux-Montagnes	Organisme à but non lucratif	Je suis fièrE entrepreneurE!	Laurentides	60 250 $
Table Jeunesse Samuel-de-Champlain (promoteur du projet) **Maison de Jeunes l'Escalier en Mon Temps (fiduciaire du projet)**	Organisme à but non lucratif	« Si j'avais su… »	Montérégie	31 550 $
Centre de femmes l'Essentielle	Organisme à but non lucratif	Genre et territoire 2 : appropriation et ancrage	Montérégie	44 000 $
Centre D'main de femmes	Organisme à but non lucratif	Projet régional en ADS 2016	Montérégie	96 800 $
Maison des jeunes de Tracy	Organisme à but non lucratif	S'aimer soi-même!	Montérégie	11 682 $
MRC d'Arthabaska	Municipalité régionale de comté	Égalité pour l'emploi des femmes dans la MRC d'Arthabaska	Centre-du-Québec	83 000 $

PROJETS RECOMMANDÉS

Appel de projets 2016-2017

Secrétariat à la condition féminine

Projets financés dans le cadre de l'appel de projets 2016-2017 du Secrétariat à la condition féminine

VOLET 1 - Égalité entre les femmes et les hommes

	ORGANISME	TITRE DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET	MONTANT OCTROYÉ PAR RÉGION
❶	**Bas-Saint-Laurent**			
	Maison de la famille du Kamouraska	Tous ensemble pour les pères (TEPP)	Projet visant à favoriser le partage des responsabilités familiales, à travers l'organisation d'activités pour les pères, d'ateliers de stimulation précoce pères-enfants et d'ateliers pour les mères et pour les pères autour de la notion de « coéquipiers ».	25 430 $

PROJETS RECOMMANDÉS

Appel de projets 2016-2017

Secrétariat à la condition féminine

ORGANISME	TITRE DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET	MONTANT OCTROYÉ PAR RÉGION
6 Montréal			
RePère relation d'entraide	Conciliation paternelle, impact familial	Projet visant la sensibilisation des entreprises locales, tout particulièrement les entreprises traditionnellement masculines, à la conciliation travail-famille-études. Bien que le projet s'adresse en premier lieu aux pères, il prévoit également des rencontres de groupe entre parents et employeurs, afin de faire émerger les enjeux spécifiques de la conciliation travail-famille-études pour les mères et pour les pères.	

Nom de l'organisme	Titre du projet	Total prévu (engagé)	Versés en 16-17	Versés en 17-18	Versés 18-19	Versés 19-20
RePère relation d'entraide	Conciliation paternelle, impact familial	46 000 $	41 400 $	- $	- $	- $
Maison de la famille du Kamouraska	Tous ensemble pour les pères (TEPP)	25 430 $	22 887 $	2 543 $		

Nom de l'organisme	Titre du projet	Total prévu (engagé)	Versés en 17-18	Versés en 18-19	Versés en 19-20	Versés en 20-21	Versés en 21-22
CooPÈRE Rosemont	Équitage : de l'équilibre et du partage des responsabilités familiales (Pour une parentalité partagée)	*105 700 $*	63 420 $	10 570 $	10 570 $	20 878 $	
Regroupement Acti-Familles	Parents égaux	*120 000 $*	72 000 $	12 000 $	12 000 $	24 000 $	
Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ)	Coparentalité un jour, coparentalité toujours	*91 353 $*	74 429 $	Versement reporté	Versement reporté	16 924 $	
Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP)	Adaptation des pratiques aux réalités paternelles de nouveaux secteurs de la communauté	*50 000 $*	40 000 $	Versement reporté	Versement reporté	10 000 $	

Nom de l'organisme	Titre du projet	Total prévu (engagé)	Versés en 18-19	Versés en 19-20	Versés en 20-21
Mères et monde – centre résidentiel et communautaire par et pour jeunes mères	Un papa dans l'équation travail-études-famille !	100 000 $	60 000 $	20 000 $	20 000 $

Le Plan en santé bien-être des hommes, est-ce qu'il a lui aussi été renouvelé pour une autre année?

2025-04-28 11:23

Sinon, j'avais aussi des questions sur les échéanciers de travail des deux plans, santé femmes et santé hommes.

Florence Huot 2025-04-28 13:15

FH

Ok, je vais demander pour le plan SBEH et je te reviens! Le plan SBEF est prolongé jusqu'au 31 mars 2026, surtout pour deux mesures financées (M5 et M10).

2025-04-28 13:16

Oui, je sais pour la prolongation du PASBEF, j'avais échangé avec Mirka. Mais travaillez-vous encore dans la perspective d'un nouveau plan au printemps 2026?
(Pour le plan homme par contre, je ne me souviens pas avoir vu de confirmation passer!)

Modifié

Et je pose la question, mais je sais bien vos enjeux de personnel aussi... c'est vraiment juste pour pouvoir informer ma SMA sur les échéanciers.

2025-04-28 14:02

Je viens de trouver ceci!
"Le Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes (RPSBEH)a appris que le Plan d'action ministériel en santé et bien-être des hommes (PAMSBEH) sera reconduit pour une année supplémentaire, couvrant la période 2025-2026. Cette prolongation assure la continuité des actions mises en place pour améliorer la santé et le bien-être des hommes à travers le Québec.
À ce jour, le RPSBEH et les regroupements nationaux n'ont aucune information concernant la sortie de la nouvelle mouture du PAMSBEH. Nous suivrons de près son évolution et vous tiendrons informés des développements à venir."

Florence Huot 2025-04-28 14:05

FH

Pour ce qui est des prochains plans en SBEF et SBEH, nous faisons un exercice de priorisation et ces deux dossiers sont pris en charge pour des suivis par notre BSMA. En bref, nous allons avoir des réponses dans les prochaines semaines/mois, mais aucune nouvelle pour l'instant.

Demers, Élise

De: Demers, Élise
Envoyé: 6 août 2025 13:26
À: Florence Huot
Objet: TR: Infolettre juillet

Allô Florence,

Je rattrape mes courriels de vacances donc je suis un peu en retard sur la nouvelle!

Donc pour info (voir en jaune plus bas) je ne sais pas si tu es abonnée à cette infolettre?

Ça ramènera probablement dans l'attention publique le non-renouvellement du plan santé et bien-être hommes.

Bonne journée!

Élise

De : Paola Ruckoldt <communications@rpsbeh.com>
Envoyé : 16 juillet 2025 10:47
À : Demers, Élise <Elise.Demers@scf.gouv.qc.ca>
Objet : Infolettre juillet





et c'est le moment de faire une pause bien méritée !

Toute l'équipe du Regroupement vous souhaite de savourer cette période estivale pour vous ressourcer, faire le plein d'énergie et profiter pleinement des journées ensoleillées.

Nous vous souhaitons, à vous ainsi qu'à vos équipes, un très bel été et d'excellentes vacances ! 🌞

Dans cette édition de notre infolettre, vous trouverez :

- Un aperçu de notre démarche de planification stratégique ;
- Une belle initiative de nos membres : une marche à Québec ;
- Un bref retour sur notre AGA et notre AGE ;
- Les faits saillants du 11e RNSBEH.

Le RPSBEH débute cet été sa planification stratégique 2025-2028

Comme vous le savez déjà, la Firme PM|SB nous accompagne depuis mai dernier au niveau de la représentation politique et d'une réflexion stratégique.

En ce sens, nous désirons vous informer que le conseil d'administration et l'équipe de travail amorcent son analyse dès cette semaine lors d'un Lac-à-l'épaule.

Les membres du RPSBEH et les partenaires seront bien sûr consultés au cours des prochains mois.

Cette démarche permettra notamment de nous (re)positionner en tant que regroupement national en SBEH ainsi que de préciser la valeur ajoutée et l'objet de représentation du RPSBEH pour ses membres auprès des décideurs politiques. Lors de cette réflexion, nous aborderons également les enjeux de financement, notre champ d'action, le développement du regroupement ainsi que l'offre de services offerts à nos membres.

Nous vous tiendrons informé·e·s au cours des prochaines semaines.

ENSEMBLE pour la santé et le bien-être des hommes au bénéfice de la collectivité !

Appel à la mobilisation

AIDER LES HOMMES, ÇA MARCHE !

Grande marche de solidarité pour les enjeux masculins au Québec



Joignez-vous à une marche de solidarité positive pour les hommes, leurs proches et leurs allié·es !

Cette initiative citoyenne et communautaire vise à **mettre en lumière les réalités vécues par les hommes**, tout en soulignant le rôle essentiel des organismes communautaires qui les soutiennent à travers le Québec.

Pourquoi marcher ?

Parce que :

1. Le **Plan d'action en santé et bien-être des hommes** n'est pas reconduit par le gouvernement ;
2. Les **organismes communautaires pour hommes** peinent à répondre à la hausse des besoins, faute de financement ;
3. Le **climat social polarisé** met l'accent sur la dangerosité des hommes et exige que les hommes consultent et « parlent », mais l'offre d'aide demeure limitée.

Cette marche, **une première historique au Québec**, se veut un élan de reconnaissance et de mobilisation. Marcher un samedi, c'est aussi permettre à plus d'hommes de participer, dans un contexte où les responsabilités économiques et professionnelles restent lourdes à porter.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec la personne responsable de cette initiative :

Vincent Chouinard, coordonnateur clinique, AutonHommie.
(418) 648-6480 poste 222
vincentchouinard@autonhommie.org

Assemblée générale annuelle
Un moment fort de notre vie associative

Notre Assemblée générale annuelle (AGA) s'est tenue le 21 mai 2025 à l'Hôtel Plaza Québec. Ce rendez-vous très attendu a rassemblé 29 membres en salle, permettant à l'équipe de présenter :

- le rapport d'activités 2024-2025 ;
- les priorités pour l'année 2025-2026 ;
- et de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration.

Les administrateurs

2025-2026

EDMOND MICHAUD PRÉSIDENT	Directeur général - Hommes Sept-Îles et Mai (Côte-Nord)
STÉPHANE PRÉVOST VICE-PRÉSIDENT	Directeur général - Ressource pour hommes c (Montérégie)
KARINE VALLIÈRES SECRÉTAIRE	Directrice générale - Emphase Mauricie Centr Centre-du-Québec)
DAVID PHANEUF TRÉSORIER	Directeur général - Centre de ressources pou Lanaudière (Lanaudière)
THOMAS HENRY ADMINISTRATEUR	Directeur général - Pères Séparés (Montréal)
PIERRE BRASSARD	Coordonnateur - Regroupement des organism

Nos bons coups

2024-2025

✓ **10e RNSBEH virtuel**
166 participants

✓ **Ateliers pour les gestionnaires**

✓ **Relanc**
- Rech
- Finar
repré

✓ **Projet c**
Le point
consulte
commur
être des



Lors de l'**AGE virtuelle du 10 juin 2025**, l'équipe a présenté les **états financiers** de l'année écoulée ainsi que les **prévisions budgétaires** pour l'année à venir.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024-2025



Retour sur le

11e Rendez-vous national en santé et bien-être des hommes

Le **22 mai dernier**, nous avons tenu notre **11e édition du RNSBEH** à l'Hôtel Plaza Québec, sous le thème : *La santé et le bien-être des hommes : au cœur de nos priorités.*

L'événement a rassemblé **125 participant·es** et a obtenu un excellent taux de **satisfaction générale de 93 %**.

Un immense merci à **toutes les personnes présentes**, aux **conférenciers inspirants** ainsi qu'à nos **partenaires** pour leur précieuse contribution à la réussite de cette journée incontournable.

Suivez nous sur les réseaux sociaux

Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes, 1575 3e Avenue, , Québec City, Québec, Canada, G1L 2Y4, +14187801336

Vous recevez ce courriel car vous vous êtes inscrit à notre infolettre ou parce que vous avez participé à l'une de nos activités.

Une version Web de l'infolettre est accessible

Je veux me désabonner

Québec
© Éditeur officiel du Québec

chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCES AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CHAPITRE II
ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION I
DROIT D'ACCÈS

1. La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.

1982, c. 30, a. 1.

21. Un organisme public peut refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de révéler un emprunt, un projet d'emprunt, une transaction ou un projet de transaction relatifs à des biens, des services ou des travaux, un projet de tarification, un projet d'imposition d'une taxe ou d'une redevance ou de modification d'une taxe ou d'une redevance, lorsque, vraisemblablement, une telle divulgation:

1° procurerait un avantage indu à une personne ou lui causerait un préjudice sérieux; ou

2° porterait sérieusement atteinte aux intérêts économiques de l'organisme public ou de la collectivité à l'égard de laquelle il est compétent.

1982, c. 30, a. 21.

22. Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.

Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir* :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Téléc. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Téléc. : 514 844-6170

b) *Motifs* :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais* :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).